

# RM23 NF

Dispositif d'alarme de fumée  
Notice d'utilisation, de montage et d'entretien



## Que faire en cas d'incendie ?

- Conservez votre calme.
- Avertissez tous les autres habitants.
- Aidez les enfants, les personnes handicapées et les personnes malades.
- Fermez toutes les fenêtres et les portes derrière vous.
- Quittez immédiatement la maison.
- N'utilisez pas d'ascenseur.
- Avertissez les pompiers.

### MERCI !

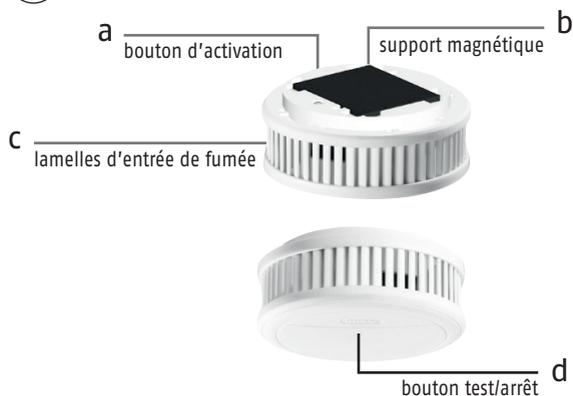
Nous vous félicitons d'avoir choisi notre produit et nous vous remercions de votre confiance ! Vous avez fait un très bon choix. Ce dispositif d'alarme de fumée domestique a été mis au point et fabriqué avec le plus grand soin afin d'attirer votre attention en temps voulu sur un risque d'incendie.

Veillez lire cette notice dans son intégralité et la conserver durant toute la durée de vie du produit. Respectez toutes les consignes et schémas afin d'utiliser au mieux l'appareil.

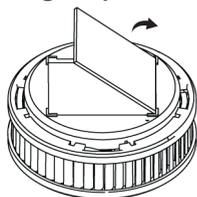
### SÉLECTION DE L'EMPLACEMENT DE MONTAGE

● Les dispositifs d'alarme de fumée font partie de l'équipement de base devant se trouver dans toutes les chambres à coucher, les chambres pour enfants et les voies servant de sortie de secours. Ils doivent être montés systématiquement au centre au plafond (pas de montage mural !). Choisissez l'emplacement de montage le plus haut en respectant une distance minimum de 50 cm par

## 1 Schéma du dispositif



## 2 Enlevez le support magnétique du dispositif



## 3 Percez un trou sur le support magnétique, insérez la cheville, puis vissez au mur



rapport aux murs, meubles et lampes avoisinants. L'appareil doit être installé à l'horizontale par rapport au plafond. En cas de combles, l'inclinaison ne doit pas dépasser 25 degrés, sinon la fonctionnalité de l'appareil peut être sensiblement limitée.

● Vous aurez un équipement optimal en installant les appareils également dans toutes les autres pièces et dans les cages d'escalier.

Dans les salles de bains, toilettes, buanderies, etc. un dispositif d'alarme de fumée n'est en général pas nécessaire en raison du faible risque d'incendie à ces endroits.

En cas d'incendie, cet appareil détecte la fumée montante en temps voulu dans la pièce. Pour vous avertir en temps voulu, un signal d'avertissement retentit. En cas de fausse alarme, vous pouvez désactiver provisoirement (env. 10 min.) ce signal, ou bloquer le déclenchement de l'alarme en appuyant doucement sur le bouton test/arrêt (fig. 1,

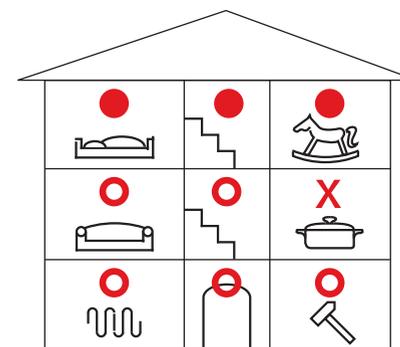
point d) de l'appareil. Il est donc conseillé de bien aérer la pièce afin d'éviter un nouveau déclenchement de l'alarme. Ce dispositif d'alarme de fumée utilise le principe de diffusion de la lumière et ne contient pas de substances radioactives.

### MISE EN SERVICE

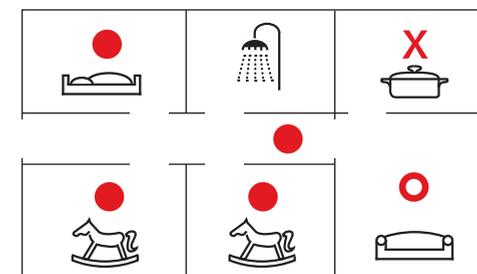
Ne retirez en aucun cas l'étiquette produit de l'appareil pendant toute sa durée de vie. Ne pas placer l'étiquette entre le support magnétique et la plaque métallique lors du montage !

Veillez retirer le blocage d'activation (la goupille) du bouton d'activation (fig. 1, point a), et assurez-vous que cette pièce ne tombe pas à l'intérieur de l'appareil ! Appuyez ensuite sur le bouton d'activation (fig. 1, point a) de l'appareil. Une fois enfoncé, ce bouton doit être aligné sur le boîtier de l'appareil ! Pour confirmer que votre dispositif d'alarme de fumée est maintenant activé, un bref signal acoustique de contrôle retentit après l'activation. Ce signal acoustique de contrôle, qui se répète lorsque vous

## Où poser votre détecteur de fumée



● protection minimale  
● protection optimale  
X non conseillée



appuyez sur le bouton test/arrêt (fig. 1, point d), signale que l'appareil est prêt à fonctionner. Veuillez noter que cet appareil ne fonctionne qu'avec la pile lithium fournie et scellée à l'appareil, en aucun cas la pile ne doit être remplacée.

### MONTAGE

① Le dispositif d'alarme de fumée est fixé par un support magnétique (fig. 1, point b). Le support magnétique doit être fixé avec une vis au plafond (fig. 3). Veuillez noter que l'effet d'attraction du support magnétique n'agit fortement que d'un côté !

② Enlevez le support magnétique du dispositif. Ne pas retirer l'autocollant rouge sur le support !

③ Percez un trou à la position de montage indiquée sur le support magnétique à l'aide d'un foret de 6 mm et insérez la cheville fournie dans le trou de perçage. Faites alors passer la vis à tête fraisée

fournie par le bas du support magnétique illustré à la fig. 1 point b, de sorte qu'après vissage dans la cheville, la vis ne dépasse pas du support magnétique (fig. 1, point b) (posez la vis dans le perçage perforé). La vis doit être entièrement vissée dans la concavité du support magnétique prévue à cet effet (fig. 1, point b), afin de garantir une fixation sûre de l'appareil !

Veillez à serrer la vis uniquement de sorte que le support magnétique ne se déforme ou ne s'incurve pas !

Repositionner le dispositif d'alarme de fumée sur le support magnétique.

### CONTRÔLE ET ENTRETIEN

Ce dispositif d'alarme de fumée contrôle automatiquement son état opérationnel une fois par minute. En outre, l'appareil régule automatiquement la sensibilité de son bloc optique de détection en fonction des facteurs ambiants.

Si le dispositif d'alarme de fumée ne dispose plus de la totalité de sa réserve en énergie, ou si l'encrassement de

en énergie, ou si l'encrassement de la chambre optique de détection ne permet plus aucune régulation, l'appareil signale cet état en temps voulu (voir « Message de défaillance de pile/message de contamination ») pour vous permettre de remplacer le dispositif d'alarme de fumée par un autre appareil.

Veillez impérativement à ce que les entrées d'air entourant le bord du dispositif d'alarme de fumée ne soient jamais obstruées par de la poussière, de la saleté ou une bande adhésive !

Pour vous assurer que l'appareil est fonctionnel, appuyez régulièrement (au moins une fois par mois) sur le bouton test/arrêt (fig. 1, point d) pour déclencher une alarme à titre d'essai. Ce faisant, veillez à ce que l'appareil ne soit pas endommagé, qu'il soit correctement monté à son emplacement de montage, et que les lamelles d'entrée de fumée (fig. 1, point c) soient entièrement exemptes de corps étrangers.

Si lors du test de l'alarme, le signal acoustique n'est pas déclenché, l'appareil doit être remplacé.

### MESSAGE DE DÉFAILLANCE DE PILE / MESSAGE DE CONTAMINATION

Si le dispositif d'alarme de fumée ne dispose plus de la totalité de sa réserve en énergie, ou si l'encrassement du bloc optique de détection ne permet plus aucune régulation, l'appareil signale cet état en temps voulu (voir « Tonalités d'alarme et d'avertissement »). L'appareil peut alors encore exercer sa fonction d'avertissement pendant 60 jours maximum et doit par conséquent être impérativement remplacé avant l'expiration de ces 60 jours restants !

### CAUSES POSSIBLES D'UNE FAUSSE ALARME

- Des pulvérisations de sprays d'intérieur et/ou contre les insectes, des poussières de particules fines, de ponçage et de pollens se sont introduites directement dans l'appareil.
- Des fluctuations de températures extrêmes ou de très forts rayonnements électromagnétiques dans l'environnement direct du dispositif

d'alarme de fumée agissent sur l'appareil.

- La fumée de cigarette ne déclenche une alarme que si la fumée parvient à proximité immédiate directement ou à très forte concentration dans le dispositif d'alarme de fumée.

Pour éviter une fausse alarme du dispositif d'alarme de fumée, l'appareil doit être protégé contre les influences extérieures mentionnées ici.

- Un ou plusieurs très petits insectes ou organismes ont franchi les barrières de protection contre les insectes de l'appareil. Ici, un nettoyage soigneux de l'appareil à l'aide d'un aspirateur peut être une solution.

En cas de développement de vapeurs d'eau à proximité du dispositif d'alarme de fumée, veillez constamment à une bonne aération des pièces. Une fausse alarme peut être arrêtée ou évitée en appuyant doucement sur le bouton test/arrêt (fig. 1, point d) et en veillant à une bonne aération des pièces.

Veillez informer vos voisins en cas de fausse alarme afin qu'ils n'avertissent pas les pompiers de manière inutile !

### CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

Les dispositifs d'alarme de fumée aident à signaler les incendies de manière précoce, mais ne peuvent pas éteindre un incendie ni éviter l'apparition d'un incendie ou alerter les pompiers.

En cas de danger en raison de gaz d'incendie, les dispositifs d'alarme de fumée émettent un signal acoustique bruyant qui vous alerte du danger.

Malgré le plus grand soin apporté à la fabrication des dispositifs d'alarme de fumée, il est possible qu'un dysfonctionnement apparaisse et qu'un appareil ne puisse donc pas signaler un éventuel incendie, ou pas en temps voulu ! Respecter systématiquement les règles de précaution habituelles pour la manipulation de matières inflammables et d'appareils techniques ! Cet appareil est un système fermé. Toute intervention dans l'appareil entraîne non seulement la perte de la garantie légale, mais rend son utilisation impossible et non conforme ! Veuillez n'ouvrir l'appareil en aucun cas car vous vous exposez à un risque de blessure !

Un changement de pile n'est pas nécessaire et est techniquement exclu.

Veillez protéger l'appareil, en particulier en cas de travaux de rénovation, mais également en général contre l'humidité, le froid, la chaleur, les particules fines, les vapeurs de nicotine, de graisse et de peinture et contre les agents de peinture comme par exemple les peintures murales, les colles et contre toute sorte d'encrassement. En cas de travaux de rénovation, de construction et de ponçage, détachez le dispositif d'alarme de fumée en tirant légèrement le support magnétique à la verticale (fig. 1, point b) et conservez-le à l'abri. Après la fin des travaux, pensez impérativement à remonter le dispositif d'alarme de fumée sur le support magnétique (fig. 1, point b) !

Mesures à respecter impérativement : L'appareil ne peut assurer sa fonction d'avertissement permettant de sauver des vies seulement s'il se trouve à sa position de montage prévue, sans encrassement ni endommagement !

### UTILISATION CONFORME

Utilisez l'appareil uniquement aux fins pour lesquelles il a été construit et conçu ! Toute autre utilisation est non conforme ! Cet appareil ne doit être utilisé qu'aux fins suivantes :

- Détection d'incendie ou de fumées dans les logements privés

Le montage de l'appareil dans des véhicules de loisirs habitables (par ex. caravanes) n'a pas été contrôlé.

### DURÉE DE VIE DE L'APPAREIL

La durée de vie de l'appareil est écoulée après environ 10 ans. Veuillez ensuite remplacer l'appareil. Veuillez conserver cette notice d'utilisation, de montage et d'entretien durant toute la durée de vie de l'appareil.

### CONFORMITÉ CE

Ce produit est, d'après le règlement n° 305/2011 de l'Union Européenne, conforme à la norme EN14604:2005/AC:2008 en tant que produit de construction. La production est contrôlée lors de contrôles réguliers et indépendants selon l'observation inchangée des directives légales et normatives. Numéro de référence de la déclaration de performance: 201320.

### CERTIFICAT NF

La marque NF appliquée aux Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF), c'est l'assurance de la sécurité et d'une qualité constante contrôlées par des spécialistes. Par ses contrôles rigoureux et exhaustifs (système de management de la qualité du titulaire, contrôle des fabrications, audits et essais de surveillance...) elle apporte au consommateur toutes les garanties de conformité des produits certifiés. La marque NF - DAAF atteste la conformité du produit au référentiel de certification NF 292. Ce produit est conforme au référentiel NF DAAF.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES ESSENTIELLES COUVERTES PAR LA MARQUE NF	
Type de montage	plafonnier
Source principale d'alimentation	interne au dispositif
Autonomie de la pile lithium	10 ans
Dispositif interconnectable	non
Prévu pour installation dans un camping-car	non
Raccordement à des dispositifs auxiliaires externes	non
Liaison radio	non
Indicateur d'alarme individuelle	non
Dispositif de neutralisation d'alarme	oui
Option accessibilité	non

### UTILISATION CONFORME

Selon la loi, ce produit ne doit pas être jeté avec les ordures ménagères. Veuillez mettre l'appareil à recycler ou remettez-le dans la collecte locale de traitement des ordures. Veuillez noter que le traitement des déchets non conforme peut nuire à l'environnement ! ABUS France contribue au financement de tout le système de collecte sélective et de recyclage.

AFNOR Certification  
11, rue Francis de Pressensé  
F-93571 La Plaine Saint Denis Cedex  
www.marque-nf.com

ABUS FRANCE S.A.S.  
15, voie de la Gravière  
94290 Villeneuve le Roi  
www.abus.com  
Numéro d'appel d'assistance téléphonique : 01 49 61 67 67

EN 14604:2005/AC:2008

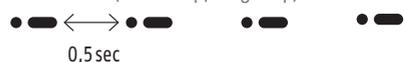


N° d'adhérent : M1155



### Tonalités d'alarme et d'avertissement

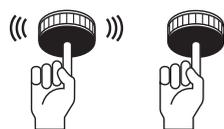
Une double tonalité retentit toutes les secondes (court : bip, long : bip).



0,5sec

### Cause

Alerte de fumée



Une simple tonalité retentit toutes les 90 secondes (court : bip).



90 sec

Signal de batterie faible



Chaque tonalité d'alarme et d'avertissement peut être temporairement désactivée (alerte de fumée : 10 min) en appuyant sur le bouton test/arrêt. (Fig. 1 d)

Une tonalité double retentit toutes les 90 secondes (court : bip, court : bip).



90 sec

Alarme de contamination



Chaque tonalité d'alarme et d'avertissement peut être temporairement désactivée (signal de batterie faible et alarme de contamination : 24 heures) en appuyant sur le bouton test/arrêt. (Fig. 1 d)

En appuyant sur le bouton test/arrêt une tonalité simple est émise (long : bip).



Tonalité de test



Important : l'appareil doit être remplacé (voir « Signal de batterie faible/Alarme de contamination »).

Lors de la mise en service du dispositif d'alarme de fumée une tonalité simple est émise (court : bip).



Tonalité d'activation

